

Direction des affaires juridiques

Réf : DAJP/n° 2021-151

**Décision de nomination d'un suivant de liste
A la Commission de la formation et de la vie universitaire**

Collège des usagers

Le Président de l'université,

Vu le code de l'éducation, notamment l'article D.719-21 ;

Vu les statuts de l'université de Tours ;

Vu la décision n°DAJP/2020-122 du président de l'Université de Tours, en date du 6 mars 2020, portant proclamation des résultats de l'élection des représentants des usagers à la commission de la formation et de la vie universitaire ;

Vu la liste de candidats intitulée « BOUGE TON CAMPUS ! » ;

Vu la démission de M. Maxence Poile en date du 24 février 2021 ;

DÉCIDE

Article 1^{er} : Mme Océane Huet est proclamée élue à la commission de la formation et de la vie universitaire, collège des usagers, en remplacement de M. Maxence Poile et ce pour la durée du mandat restant à courir. M. Felix Lambert, premier membre non élu de la liste devient suppléant de Mme Océane Huet et ce, pour la durée du mandat restant à courir.

Article 2 : Le directeur général des services de l'Université est chargé de l'affichage et de l'exécution de la présente décision, qui sera notifiée à l'intéressé.

Fait à Tours, le 2 mars 2021
Arnaud Giacometti
Président de l'Université

A. Giacometti

P.J. : composition actualisée de la C.F.V.U.

COMPOSITION ACUTALISÉE DE LA CFVU
Secteur 2

TITULAIRES	SUPLÉANTS	LISTE
Iona AYREAULT	Lucie MALTOT	BOUGE TON CAMPUS
Théa BOISSEAU	Maxime SENNEPIN	BOUGE TON CAMPUS
Léo CORDAT	Mélanie CHAUVIN	ETUDIANT-E-S SOLIDAIRES
Vincent CUCCHIARO	Axelle PISCIOTTA	UNI CONTRE LES BLOCAGES
Océane HUET	Felix LAMBERT	BOUGE TON CAMPUS